



No de résolution  
ou annotation

## Comité de parents Commission scolaire du Val-des-Cerfs

01CP-957

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée ordinaire du Comité de parents de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue à l'école L'Envolée située au 549, rue Fournier à Granby, le 15 juin 2017.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, la présidente, Marie-Claude Gauthier, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous les représentants.

### VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents mesdames et messieurs :

#### **Écoles primaires**

BEAUDRY, Josée	de l'Orée des Cantons – Waterloo
BISSONNETTE, Marie-Josée	Eurêka – Granby
CARRIE, Christopher	St-François-d'Assise – Frelighsburg
DEVOST, Marie-Claude	St-Bernard – Granby
FORTIER, Daniel	St-Léon – Cowansville
FORTIN, Isabelle	Ste-Thérèse – Cowansville
GAUTHIER, Marie-Claude	de l'Assomption – Granby
GIROUX, Patrick	Ave-Maria – Granby
HUARD, Mélanie	Joseph-Poitevin – Granby
LAMBERT, Suzie	St-Jean – Granby
LAVIGNE, Pascal	Ste-Famille – Granby
LUSSIER, Evelyne	Ste-Cécile – Ste-Cécile-de-Milton
MITCHELL, Kevin G.	de la Clé-des-Champs – Dunham
MORIN, Ghislain	St-André – Granby
PAQUETTE, Julie	de l'Étincelle – Granby
TILLOY, Peggy	des Bâtitseurs

#### **Écoles secondaires**

GODARD, André	de la Haute-Ville – Granby
MESSIER, Sylvain	L'Envolée – Granby

Formant **QUORUM** (18 représentants, dont 18 ayant le droit de vote)

Ont motivé leur absence :

CORNAY, Marie-Josée	Massey-Vanier – Cowansville
IPÍÑA, Zoë	de Roxton Pond – Roxton Pond
LAROUCHE, Marc	de la Chantignole – Bromont
LAUZIER, Édith	Mgr-Desranleau – Bedford
MÉNARD, Sara	CCSEHDAA
MESSIER, Isabelle	Premier-Envol – Bedford
TESSIER, Josianne	Mgr-Douville – Farnham
THIBAUT-GOSSELIN, Geneviève	Curé-A.-Petit – Cowansville
TRANQUIL, Philippe	Jean-Jacques-Bertrand – Farnham

Sont absents :

BÉLISLE, Maxime	St-Vincent-Ferrier – Bromont
BOUCHARD, Élisabeth	de Sutton – Sutton
BROCHU, Steve	Joseph-Hermas-Leclerc – Granby
CARDINAL, Marianne	St-Joseph – N.-D. de Stanbridge
FOREST, Sarah	de la Moisson-d'Or – St-Alphonse
GOYETTE, Nathalie	St-Édouard – Knowlton
LENARD, Pierre	St-Jacques – Farnham
LEQUIN, Cinthia	du Phénix – Granby
LOISELLE, Amélie	St-Joseph – Granby
PELLETIER, Méliissa	Notre-Dame-de-Lourdes – St-Armand
RAYMOND, Julie	Centrale – St-Joachim

### 2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par André Godard et appuyé par Mélanie Huard :

**D'ACCEPTER** l'ordre du jour tel que déposé.

03CP1617-203

Accepté à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

01CP-958

03CP1617-204

### 3. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Marie-Claude Gauthier mentionne que Mélanie Huard a été honorée comme bénévole par la FCPQ et lors de la Semaine des bénévoles. Elle remercie également tous les délégués qui se sont impliqués tout au long de l'année. Elle est étonnée de voir à quel point les gens ont pris conscience de l'importance du CP. Pour illustrer ses propos, elle fait la lecture du courriel de Geneviève Thibault-Gosselin, de l'école Curé-A.-Petit. Marie-Claude Gauthier adresse également ses remerciements à Marie-Claude Devost qui l'a remplacée à deux reprises et qui l'a épaulée durant toute l'année. La communication avec la CS a été plus difficile que d'habitude (mises à jour impossibles de la section du CP sur le site de la CS, problèmes de transport...), et elle espère que ça ira mieux pour la prochaine année. Jusqu'en décembre, l'année a été très chargée, et il y a eu un regain d'énergie à partir de janvier. C'est la première année où elle souhaite revenir, car il y a eu une belle chimie autour de la table. Elle espère revoir tout le monde à la rentrée.

### 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 MAI 2017

Il est proposé par Christopher Carrie et appuyé par Suzie Lambert :

**D'ACCEPTER** le procès-verbal tel que déposé.

Accepté à l'unanimité

### 5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- Projet de procédure de consultation et Politique relative aux règles et critères d'inscription et au transfert des élèves : Marie-Claude Gauthier revient sur son abstention lors du vote sur la Politique. Elle souhaitait refuser le document, car elle estime qu'une personne de la CS devait être présente pour expliquer les changements. Elle ne conçoit pas qu'une politique soit déposée sans aucune présentation ou mise en situation. Le travail du CP, ce n'est pas de rappeler à la CS de lui envoyer les documents d'une consultation ni de demander qu'un intervenant soit présent lors du dépôt pour répondre aux éventuelles questions. Marie-Claude Devost ajoute que plusieurs délégués se sont réunis pour rédiger un canevas de travail pour une procédure de consultation, qui a été soumis à la CS, et aucun retour n'a été fait jusqu'à présent. Si le CP est consulté, c'est qu'il a encore son mot à dire. Quand on est consulté à la va-vite, c'est comme si on n'était pas pris au sérieux. Ce soir, Guy Tardif n'est pas présent pour répondre aux questions sur la Politique de transport. Selon lui, il n'y a que deux ou trois changements, alors que ce n'est pas tout à fait vrai. Il y en a plus, et plusieurs personnes qui sont nouvelles de cette année autour de la table n'ont jamais vu le document auparavant. C'est une des raisons pour lesquelles une procédure de consultation a été travaillée. Paule-Andrée Bouvier remplace Guy Tardif, mais pourra-t-elle répondre à toutes les questions puisqu'elle n'a pas travaillé sur le dossier ? Marie-Claude Gauthier suppose qu'il n'y a pas que Guy Tardif qui a travaillé sur le dossier.

### 6. PAROLE AU PUBLIC

Paule-Andrée Bouvier trouve difficile d'entendre les récents propos. Depuis le début, elle pense qu'il est important qu'un représentant de la CS assiste aux séances du CP. Il y a eu beaucoup de chaos dans les suivis des dossiers du fait des remplacements multiples à la CS, et son horaire est surchargé. Elle ne peut pas être au courant de tout. Toutes les politiques sont sujettes à consultation, et le CP a le droit de donner son avis sur tout sujet qu'il juge opportun. Son intention, c'est d'améliorer la communication. Selon elle, le CP représente aussi la CS.

### 7. CONSULTATION : POLITIQUE DE TRANSPORT

Les délégués font plusieurs commentaires :

- Y a-t-il un outil qui permet de calculer la distance entre un lieu de résidence et une école ? Les parents qui envisagent d'acheter une maison le font en fonction de la proximité d'une école. Sur le site de la CS, il y a Géobus, mais l'accès est restreint. Pour le remboursement des frais de déplacement, les délégués utilisent Google Map, mais pourquoi ce n'est pas accepté dans d'autres cas ?
- Dans la politique, aucune référence n'est faite à une procédure de règlement des problématiques/incidents. Les modalités d'application doivent être traitées dans une règle de gestion, mais il n'y en a pas pour l'instant. Le CP a déjà rencontré deux personnes du Service du transport, mais aucune solution véritable n'a vu le jour.
- Les élèves doivent respecter certaines règles durant le transport, mais comment encadre-t-on le comportement des chauffeurs ?
- Le champ d'application concerne les élèves du primaire et du secondaire, mais certains doivent se conformer aux règles de l'ETSB (différence de tarif).

Les recommandations seront travaillées en fin de séance.

Paule-André Bouvier quitte la salle.

### 8. RETOUR COLLOQUE FCPQ

Il y a eu 370 participants au colloque pour 150 personnes attendues. Le conférencier Martin Laroque a fait une belle présentation et le Ministre est également intervenu.



No de résolution  
ou annotation

01CP-959

Corynne Payne est réélue comme présidente, et elle a remercié personnellement Marie-Claude Gauthier, car elle a bien représenté les parents du Québec et de la CS lors du panel. Elle a su transmettre l'énergie de chacun dans ses mots.

Marie-Claude Devost indique que la formule du colloque a apporté beaucoup d'information, mais qu'il y a plus d'échanges lors du congrès. Le prochain conseil général aura lieu les 17 et 18 novembre. Le sujet en sera la représentation de la FCPQ et la communication.

#### **Projet éducatif**

Proposition de formation à tous les membres de conseil d'établissement pour les aider à retravailler le projet éducatif de leur école. Il ne faut pas attendre pour entamer la réflexion. Lors du colloque, une école située dans une petite communauté a présenté son projet éducatif. Dans une ville plus importante, ce n'est pas évident d'avoir une communauté aussi investie.

### **9. QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ?**

**École St-François-d'Assise** : Présentation des prévisions budgétaires./Approbation des sorties éducatives pour l'automne./AGA fixée.

**École St-Jean** : Discussion sur les frais./Aide supplémentaire en orthophonie pour le 3<sup>e</sup> cycle grâce à la mesure 30170./Les élèves de la classe DIM dînent et font du bricolage avec leurs homologues de l'école de la Haute-Ville./Rampe d'accès toujours pas installée./AGA fixée pour coïncider avec la rencontre parents-enseignants.

**École Eurêka** : Campagne de financement avec Humeur./Redistribution du trop-perçu pour la surveillance midi (à valider en fonction des dispositions législatives, car le budget doit être à 0)./Inscriptions en hausse (50 élèves en plus) et transfert de 8 élèves de maternelle à l'école St-Bernard./Accident dans la cour : pas de communication de la direction./Recette de la vente de garage : 1 200 \$.

**École Joseph-Poitevin** : Vente de fromages et de pommes en décembre./Frais par élève pour le dîner : 150 \$./Classe jumelée 1 et 2. Deux élèves de 1<sup>re</sup> année ont tout de même été transférés./Demande de t-shirts blancs en mai, mais rupture de stock./Essai pour la rentrée technique des élèves de 1<sup>re</sup> année : apporter les affaires la veille.

**École Ste-Famille** : AGA combinée avec la rencontre parents-enseignants. L'an dernier, huit parents présents dont quatre membres du conseil d'établissement.

**École St-Léon** : Augmentation des frais de surveillance midi./Bonne nouvelle : renouvellement du service de cafétéria pour trois ans./La directrice a fait beaucoup de demandes pour le monte-personne : tout a été accepté./Budget approuvé malgré des données manquantes.

Marie-Claude Gauthier précise que le message a été transmis au Ministre. La FCPQ l'a redit : on ne doit pas approuver un budget sans avoir tous les chiffres. Normalement, on voit le budget à chaque rencontre (des mesures arrivent en cours d'année).

**École de l'Orée-des-Cantons** : En attente d'une réponse de M. Beauvais pour l'analyse du bruit dans le pavillon Notre-Dame./Projet parascolaire d'anglais en cours de réflexion./Plan d'architecte à venir pour la cour./Collecte de 8 700 \$ lors du Défi têtes rasées./Problème pour les parents de plusieurs enfants pour l'AGA et la rencontre avec les enseignants.

**École de Ste-Cécile-de-Milton** : Recondution de la vente de miel pour la campagne de financement (octobre)./Ouverture d'une classe supplémentaire./Demande faite pour jumeler l'AGA et la rencontre parents-enseignants./Projet éducatif inscrit dans l'agenda mais absent du site Internet./Membres de la communauté très impliqués : suggestion de faire un lien avec la politique familiale./Questionnement de l'équipe-école : comment motiver les enfants à aller à l'école ?

**École de la Haute-Ville** : Rapport financier et budget déposés.

**École des Bâtisseurs** : Recette du petit marathon : 8 000 \$ (6 000 \$ serviront à récompenser les élèves). Recette du bazar : 1 100 \$./Activité organisée par le professeur d'art dramatique : musique pour les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année et art dramatique pour ceux de 3<sup>e</sup> année. Il faudrait étaler ces activités sur plusieurs années pour que les enfants puissent acquérir davantage de notions.

**École de la Clé-des-Champs** : Approbation du budget ; les chiffres manquants seront validés ultérieurement./Maintien du même nombre de personnes au conseil d'établissement et AGA fixée./Service de cafétéria sur place pour les repas chauds./Recette de 700 \$ en offrant la possibilité de stationner dans la cour de l'école lors du Festival de la Clé des Champs.

**École St-André** : Recette de 14 000 \$ lors du marchathon./Remplacement de la direction : suppléance assurée par Guy Tardif./Beaucoup de remplacement de personnel (problème avec un psychoéducateur non certifié qui n'a donc pas accès aux dossiers)./Réalisation d'une gloriette./Suivi à faire pour le compte à destination spéciale : montant de 40 000 \$ amputé de 35 000 \$.

**École de l'Étincelle** : Rencontre avec les enseignants fixée 30 minutes avant l'AGA./Possibilité de trois classes jumelées : comité d'enseignants formé pour choisir les élèves. Démarche faite correctement, résultats à suivre.



No de résolution  
ou annotation

01CP-960

**École Avé-Maria** : Aménagement d'une butte dans la cour pour les glissades (tapis de glisse déjà achetés)./Félicitations aux participants du 100 km à vélo (sous la pluie)./Départ de la responsable du service de garde après 25 ans./Voyage à Burlington avec le professeur d'anglais intensif.

**École Ste-Thérèse** : Appel d'offres lancé pour un terrain de soccer synthétique dans la cour d'école./Recette de 1 000 \$ avec le marché Ste-Thérèse./Équipe-école plutôt terne et sans entrain. Pas d'implication des enseignants de 6<sup>e</sup> année depuis la grève./Sorties éducatives approuvées seulement s'il y a un lien avec le projet éducatif./Cubes énergie : recherche d'une autre activité, car tout le monde triche.

**École L'Envolée** : Directeur confirmé à son poste./Présentation du budget : quelques difficultés, car ce n'est pas le directeur en place qui l'a préparé./Mention du webinaire de la FCPQ, mais le délégué n'a pas pu partagé le support de formation. C'est dommage que la FCPQ ne le diffuse pas largement, car la formation était intéressante.

**École St-Bernard** : Accord de la CS pour un investissement de 70 000 \$ dans la cour d'école./Changement à proximité : piste cyclable avec zone de sécurité./Retour de la vente de fromages St-Benoît en septembre./Questionnement sur l'existence des critères de sélection pour les directions.

**École de l'Assomption** : Sorties éducatives approuvées pour septembre./Questionnement sur la différence existant entre les listes d'effets scolaires d'un même niveau./Vente de recettes en pot en octobre et vente de pain par la suite.

Il est proposé par André Godard et appuyé par Christopher Carrie :

03CP1617-205

**DE FIXER** la fin de la séance à 22 h 30.

Accepté à l'unanimité

**10. PROBLÉMATIQUES**

Pas de problématique particulière.

**11. TRÉSORERIE**

Tous les comptes sont en positif. Les vérificateurs ont fait leur rapport, et tout est en ordre. Il reste 6 469 \$.

Il est proposé par Christopher Carrie et appuyé par André Godard :

03CP1617-206

**D'APPROUVER** le budget tel que présenté.

Accepté à l'unanimité

**12. BON COUP DU MOIS**

Marie-Claude Gauthier souhaite diffuser une fois par mois un bon coup, qui aura été choisi parmi tous les événements positifs amenés au CP, afin d'attirer les gens sur la page Facebook.

**13. CCSEHDAA**

- Présentation intéressante de la formation professionnelle et aux adultes.
- Les recommandations du CCSEHDAA seront déposées au CC le 20 juin. Entre autres, il faudrait envoyer la lettre d'invitation par courriel aux parents concernés.
- Statu quo pour les critères d'admissibilité : le PI est suffisant pour devenir membre du CCSEHDAA. Le CP est satisfait de la décision finale de la CS.

**14. RECOMMANDATIONS À LA CS**

Il est proposé par Marie-Claude Gauthier et appuyé par Marie-Claude Devost :

03CP1617-207

**DE RENCONTRER** la direction générale de la CS concernant le projet de procédure de consultation. André Godard et Daniel Fortier assisteront à la rencontre.

Accepté à l'unanimité

Il est proposé par André Godard et appuyé par Ghislain Morin :

03CP1617-208

**DE RECOMMANDER** à la CS :

- de pouvoir mettre à jour les sections du CP et des écoles sur le site Internet de la CS ;
- de rédiger une règle de gestion concernant le traitement des incidents/problématiques de transport ;
- de se doter d'une politique encadrant le rôle et les responsabilités des chauffeurs ;
- d'utiliser un calendrier général afin d'éviter le plus possible que certaines dates de rencontre se chevauchent ;
- de déterminer les dates des rencontres conjointes en même temps que le calendrier.

Accepté à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

01CP-961

## 15. PARENTS COMMISSAIRES

Le nombre de commissaires passera de 10 à 12 vu le nombre d'élèves par rapport au territoire.

Nominations :

- Alain Bachand : directeur général adjoint ;
- Mario Beauvais : directeur du Service des ressources matérielles ;
- Paule-Andrée Bouvier : directrice des communications et des affaires corporatives.

## 16. CORRESPONDANCE – QUESTIONS DIVERSES

Deux dates sont proposées pour les prochaines rencontres conjointes.

## 17. RECOMMANDATIONS : POLITIQUE DE TRANSPORT

### Préambule

Dans le processus de consultation de la politique PO-14, le Comité de parents déplore :

- le déroulement hâtif et non préparé de la consultation ;
- le manque de considération de la CSVDC pour les membres du Comité de parents et leurs questionnements ;
- l'incapacité de la représentante de la CSVDC présente à répondre aux questions des délégués malgré la demande faite à la CSVDC afin de faciliter la prise de décision du Comité de parents.

Il est résolu à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** le document proposé sous réserve des recommandations suivantes ;
- **DE RECOMMANDER** à la CSVDC :
  - d'annexer la liste des programmes particuliers reconnus par la Commission scolaire ;
  - d'étendre le champ d'application de la politique aux chauffeurs d'autobus afin d'encadrer leurs droits et obligations (dans le contexte de l'utilisation) ;
  - d'inclure la référence à la règle de gestion régissant la mise en application de la politique, prévoyant, entre autres :
    - la procédure de règlement des problématiques relatives au transport ;
    - le suivi de l'efficacité des mesures mises en place pour le règlement des problématiques ;
  - de permettre l'accès des parents à l'outil utilisé pour le calcul des distances (Géobus) puisqu'aucune autre méthode de calcul n'est admise par la CSVDC ;
  - de clarifier la situation des élèves de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs pour qui le transport est effectué par la commission scolaire Eastern Townships. Sont-ils inclus dans le champ d'application de la politique soumise à la consultation ? Le champ d'application tel qu'énoncé porte à croire que oui alors que la dernière phrase de l'annexe 1 les exclut lorsqu'il est question des frais. Cette ambiguïté fait apparaître une discrimination au sein des élèves de la CSVDC quant à la tarification appliquée ;
  - de clarifier la définition du secteur élargi, « annexé au secteur scolaire », car elle laisse croire que les demandes d'inscription à ces programmes particuliers reconnus ne seront plus considérées comme des « lois 180 » et donc devraient voir le transport offert tout comme le service est offert au « secteur scolaire ».
  - d'appliquer la politique linguistique aux documents avant leur soumission à la consultation pour :
    - éviter la présence d'erreurs de français, et de formulations maladroitement susceptibles d'occasionner une interprétation équivoque ou de la confusion (articles 4.11, 5.4, 8.2.11, par exemple) ;
    - veiller à l'utilisation constante des termes définis (« adresse principale ou permanente » par rapport à « domicile » et à « résidence »).

## 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Patrick Giroux et appuyé par Peggy Tilloy :

**DE LEVER** la séance à 22 h 35.

Accepté à l'unanimité

---

Marie-Claude Gauthier  
Présidente

---

Sadrina Roussy  
Secrétaire

---

Catherine Baudin  
Agent de bureau

03CP1617-209

03CP1617-210